

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 44 en date du 5 juin 2026
portant élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin
de liste de la commune d'Auzances

Nombre de membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés : Julien CITAIRE

Pouvoirs : Julien CITAIRE à Christine BICHON-MOREL

Secrétaire de séance : Marie-Claude BOUGNOUX

Vu le Code Electoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 Mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 Mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Christian SCARAMUCCIA, Serge DESBOUDARD et de Messieurs Yoann CHEVILLARD, Mickaël NORE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Une seule liste est déposée, la liste « **Sénatoriales Auzances** »

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Elle est composée par :

1. **BERTHON Leilha**, sexe féminin, domiciliée 2 La Fayolle 23700 AUZANCES, née le 14 Février 1972 à AUBUSSON (Creuse)
2. **HELION Jean-Pascal**, sexe masculin, domicilié 12 avenue du 8 Mai 1945 23700 AUZANCES, né le 9 Avril 1965 à LES MARS (Creuse)
3. **BICHON-MOREL Christine**, sexe féminin, domiciliée 11 la Mérodié 23700 AUZANCES, née le 28 Avril 1955 à VESDUN (Cher)
4. **DESBOUDARD Serge**, sexe masculin, domicilié 15 rue de Malval 23700 AUZANCES, né le 4 Janvier 1954 à BLOMARD (Allier)
5. **SUDI GUIRAL Françoise**, sexe féminin, domiciliée 21 rue de la Victoire 23700 AUZANCES, née le 12 Janvier 1969 à MARSEILLE (Les Bouches du Rhône)
6. **SCARAMUCCIA Christian**, sexe masculin, domicilié 40 rue Saint Jacques 23700 AUZANCES, né le 15 Mai 1951 à NICE (Les Alpes Maritimes)

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

A obtenu :

- liste « Sénatoriales Auzances » : 15 voix

Madame le Maire proclame les résultats définitifs :

Sont élus :

⇒ Délégués :

- ⇒ **BERTHON Leilha**, sexe féminin, domiciliée 2 La Fayolle 23700 AUZANCES, née le 14 Février 1972 à AUBUSSON (Creuse)
- ⇒ **HELION Jean-Pascal**, sexe masculin, domicilié 12 avenue du 8 Mai 1945 23700 AUZANCES, né le 9 Avril 1965 à LES MARS (Creuse)
- ⇒ **BICHON-MOREL Christine**, sexe féminin, domiciliée 11 la Mérodié 23700 AUZANCES, née le 28 Avril 1955 à VESDUN (Cher)

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

⇒ Suppléants :

- ⇒ **DESBOUDARD Serge**, sexe masculin, domicilié 15 rue de Malval 23700 AUZANCES, né le 4 Janvier 1954 à BLOMARD (Allier)
- ⇒ **SUDI GUIRAL Françoise**, sexe féminin, domiciliée 21 rue de la Victoire 23700 AUZANCES, née le 12 Janvier 1969 à MARSEILLE (Les Bouches du Rhône)
- ⇒ **SCARAMUCCIA Christian**, sexe masculin, domicilié 40 rue Saint Jacques 23700 AUZANCES, né le 15 Mai 1951 à NICE (Les Alpes Maritimes)

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 5 Juin 2026
Le Maire,
Leilha BERTHON



